

Mystery

L'or

dés 11H



Mystery - L'or

Degrés scolaires : dès 11H

Temps nécessaire : 2 à 10 leçons

Liens avec les plans d'études

Cycle 3

SHS 31 – Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci...

SHS 33 – S'approprier, en situation, des outils et des pratiques de recherche appropriés aux problématiques des sciences humaines et sociales...

SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique...

FG 37 – Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé...

Ecole de culture générale

Troisième domaine : sciences humaines

Objectifs généraux

Les élèves acquièrent un vocabulaire et un ensemble de notions qui leur permettent d'analyser et de comprendre les structures historiques, sociales, politiques, économiques et juridiques de la société. Ils acquièrent ainsi la capacité d'appliquer des modèles de recherche à des cas concrets.

Les élèves sont encouragés à observer et analyser les événements tels qu'ils se déroulent dans leur environnement immédiat et dans le monde, et ce, directement ou à travers les médias.

Gymnase

Compétences intellectuelles, scientifiques et épistémologiques

Structurer ses connaissances et les exploiter

Compétences de base

Les jeunes doivent pouvoir disposer d'un éventail de stratégies d'apprentissage et de résolutions de problèmes. Faire preuve de curiosité, exprimer des hypothèses et en tirer des conclusions, procéder méthodiquement, utiliser des concepts avec rigueur et enfin conduire une argumentation en sont les éléments essentiels.

Qu'est-ce qu'un Mystery?

Le Mystery est une méthode qui développe la pensée systémique dans le but de comprendre et d'analyser des mécanismes et des situations complexes de la vie de tous les jours. Le Mystery permet de mettre en scène une « situation problème » : les apprenant-e-s utilisent ce qu'ils savent déjà en terme de savoirs et d'expériences, ils/elles accèdent à de nouvelles sources d'information, cherchent à établir des liens entre les situations et à esquisser des conclusions. Cette démarche permet aux intéressés de développer leur vision personnelle du sujet et il existe souvent plusieurs solutions pour répondre à la question générale.

Les différents éléments du Mystery

- Histoire pour entrer dans le sujet et question générale
- 30 cartes d'information
- Documents à photocopier (journal de bord)
- Informations générales (matériel complémentaire)

Travail préparatoire de l'enseignant-e

- Établir un rapport entre le quotidien des étudiant-e-s et le sujet du Mystery «L'or» en leur proposant de réfléchir sur les objets en or qu'ils utilisent chaque jour et leur signification (ex. alliance, etc.).
- Photocopier la carte heuristique/le mind map et le journal de bord à distribuer à chaque élève, ainsi que les indices à remettre à chaque groupe avec de la colle, des feutres et de grandes feuilles blanches.
- Déterminer le calendrier de la séquence d'enseignement (introduction, travail carte heuristique/mind map individuelle, discussion collective, travail de groupe, présentation des travaux de groupe à la classe, discussion finale collective (deux heures)).
- Planifier les cours éventuels supplémentaires en fonction du matériel complémentaire (de 2 à 10 cours).

Planification de l'enseignement

- A. L'enseignant-e replace le sujet Mystery dans le quotidien des étudiant-e-s et leur demande de construire une carte heuristique/un mind map sur les objets en or qu'eux-mêmes et les gens possèdent généralement (photocopie carte heuristique/mind map). En partant de leur carte heuristique/mind map, l'enseignant-e discute ensuite collectivement du sujet en énumérant les objets - bijoux (boucles d'oreille, bagues, colliers et montres en or), appareils électroniques comme téléphones portables, ordinateurs contenant des composants en or et lingots d'or achetés par des particuliers, entreprises et banques. Il est également possible de parler de l'utilisation de l'or dans la mode (et/ou dans l'industrie textile), la médecine et la restauration.
- B. L'enseignant-e lit l'introduction au Mystery et pose la question clé.
- C. L'enseignant-e demande aux étudiant-e-s de compléter individuellement la première partie du journal de bord.
- D. Par groupes de 3 ou 4 personnes, les élèves utilisent les 30 indices ainsi que les différentes informations pour répondre à la question clé (plusieurs solutions possibles). Les indices sont collés sur une grande feuille en papier, et des mots clés ou des symboles peuvent être ajoutés au feutre. Les feuilles sont affichées dans la classe. La feuille indique la réponse à la question clé du Mystery.
- E. Chaque groupe présente sa feuille et ses solutions à la classe.
- F. À partir de ce qui a été consigné dans le journal de bord et du travail de groupe, chaque étudiant-e complète la seconde partie du journal de bord.
- G. Le sujet est si nécessaire élargi au moyen du matériel complémentaire.

Récit d'introduction

Yacouba, un enfant de 10 ans, vit au Burkina Faso. Il a de la fièvre et son état de santé se détériore. Il n'a pas d'appétit et n'arrive parfois plus à se lever. Le fait que Yacouba soit malade a aussi quelque chose à voir avec nos habitudes de consommation.

Question générale

Pourquoi Yacouba tombe-t-il malade si nous achetons un bijou en or originaire du Burkina Faso ?

Question générale

Pourquoi Yacouba tombe-t-il malade si nous achetons un bijou en or originaire du Burkina Faso ?

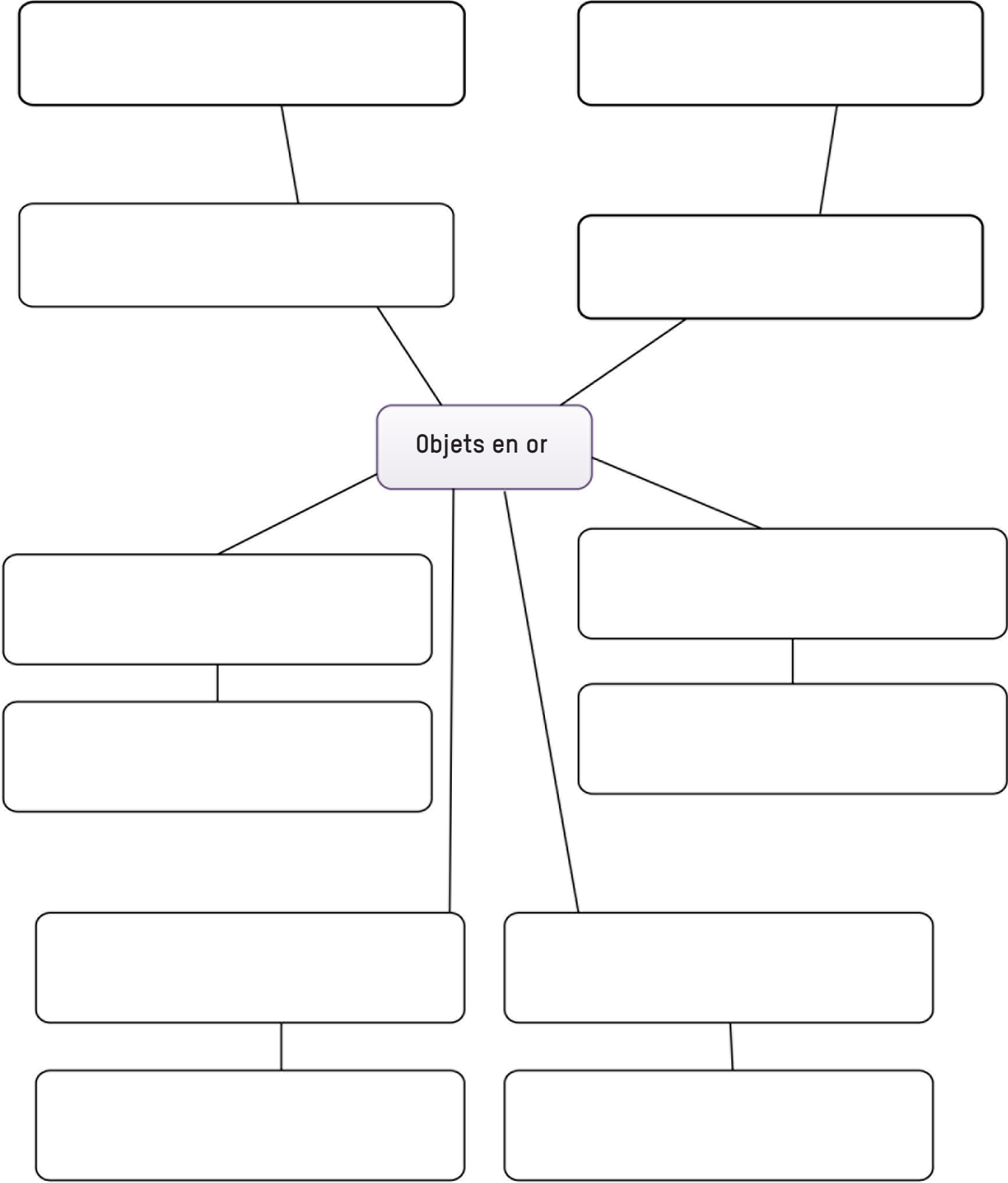


Consignes de travail

1. Formulez individuellement une hypothèse à propos de la question générale. Notez-la dans votre journal de bord.
2. Classez les cartes dans votre groupe en fonction de l'information qu'elles fournissent. Quelles sont les cartes qui abordent une thématique similaire ? Quels liens y a-t-il entre elles ?
3. Répondez à la question générale de façon détaillée en collant les cartes sur le panneau d'affichage. Justifiez votre explication et représentez les principaux liens de cause à effet.
4. Présentez votre solution à la classe.

Carte heuristique / mind map

Complète la carte en y indiquant les objets en or que tu connais (premier niveau) et ce à quoi tu les associes (cela peut aussi être des émotions ou des sentiments) (deuxième niveau).



Dans notre société, l'or est souvent associé à des moments de bonheur.



Mais nous oublions malheureusement d'où il vient...

Journal de bord

Pourquoi Yacouba tombe-t-il malade si nous achetons un bijou en or originaire du Burkina Faso ?

Ma supposition au début :

Ma solution à la fin :

J'ai trouvé à ce sujet de nouvelles informations / de nouveaux constats :

Ce que je retiens de ce Mystery pour ma vie de tous les jours ou dans mon domaine professionnel :

Matériel complémentaire

Le principal objectif des activités didactiques conseillées ci-après est de sensibiliser les apprenant-e-s au développement durable. Le développement durable permet à la génération actuelle de satisfaire ses besoins sans compromettre les possibilités des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Le développement durable tient également compte des interdépendances mondiales (Nord/Sud) afin de tenter d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême, à la limite de la dignité humaine.

Après l'activité « L'or », il est possible d'entreprendre un parcours didactique traitant des sujets suivants :

- A. Présentation du travail de Terre des hommes dans les mines du Burkina Faso afin de venir en aide aux enfants, sur la base de la Convention des droits de l'enfant ;
- B. Visionnage du film de Daniel Schweizer « Dirty Gold War » qui dénonce les crimes commis dans les mines d'or d'Amérique latine ;
- C. Lecture de l'initiative suisse visant à responsabiliser les multinationales ;
- D. Alternative offerte aux citoyens, qui peuvent décider d'acheter des produits durables (bio et équitables) ;
- E. Travaux relatifs à une situation professionnelle pour apprenti-e-s, employé-e-s de commerce.

A. Terre des hommes (Tdh) lutte contre l'exploitation des enfants dans les mines d'or du Burkina Faso. Quels articles de la Convention des droits de l'enfant tentent de faire respecter Tdh en intervenant sur place ?

Quel est l'objectif de Terre des hommes ?

Terre des hommes est une fondation, une ONG créée en 1960 et qui a pour objectif de venir en aide à l'enfance.

Les enfants sont trop souvent maltraités, exploités, victimes d'abus, contraints à vivre dans des conditions désastreuses ou victimes de la guerre ou des catastrophes naturelles : ils ont besoin d'aide en termes de santé et de protection. Tdh est présente dans 30 pays avec des programmes de développement et d'urgence. Elle reçoit essentiellement le soutien financier d'associations et de particuliers, et s'active pour améliorer les conditions de vie d'un million d'enfants chaque année. Elle cherche en outre à faire respecter la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été approuvée par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée en 1991 par 194 pays. Le 20 novembre de chaque année, la création de la Convention est commémorée par la « Journée internationale pour les droits de l'enfant et de l'adolescent ». En Suisse, la Convention est entrée en vigueur le 26 mars 1997.

Da: <http://www.tdh.ch>

En octobre 2014, Tdh a lancé une campagne nationale afin de protéger les enfants qui travaillent dans les mines d'or. La campagne a été également postée dans nos boîtes à lettres. Sur le côté d'un carton légèrement supérieur au format A4, on peut lire « *Ouvrez cette trappe et enfitez-vous dans l'ouverture. C'est le seul moyen d'arriver à votre lieu de travail, 50 mètres sous terre* ». En ouvrant le carton, on peut ensuite voir la photo de Joseph, âgé de treize ans, une lampe de poche sur le front, et lire « *Chaque fois que je dois m'introduire dans le puits sombre de la mine, la peur m'empêche de respirer.* » Avec cette campagne, Tdh protège les enfants qui travaillent dans les mines d'or africaines. Toujours dans le contexte de cette campagne, Tdh a également raconté l'histoire de Patrice et de son frère. Après la mort de leur père, ces deux enfants se sont sentis responsables de leur famille. Ils ont donc laissé leur mère et leurs plus jeunes frères pour chercher du travail. Un camionneur les a emmené jusqu'aux mines d'or de Ganzourgou. Là, sous le soleil brûlant du Burkina Faso, dans un lieu désolé, les chercheurs d'or ont établi leur base. « *Nous étions obligés à chercher l'or dans des boyaux étroits du matin au soir. Nous travaillions presque sans interruption. On nous donnait très peu à manger, et nous n'étions payés que rarement.* » raconte Patrice. Un jour, une représentante de Tdh qui s'occupe des enfants mineurs de Ganzourgou a parlé aux deux jeunes garçons. « *Elle nous a expliqué que travailler dans la mine allait nous détruire la santé. Elle a ajouté qu'il vaudrait mieux aller à l'école et apprendre quelque chose. Ce serait la seule façon d'améliorer notre existence. Elle a ensuite parlé avec notre contremaître.* » Patrice a ainsi pu commencer à aller à l'école proche de la mine et son frère a été inséré dans un programme de formation qui lui a permis de trouver un apprentissage comme soudeur. « *L'argent que gagne mon frère nous permet de faire vivre ma famille* » déclare Patrice avec satisfaction. « *Quand j'aurai terminé l'école, je veux devenir soudeur moi aussi.* »

Tâche

Réfléchissez aux conditions de vie des enfants dans les mines du Burkina Faso et tentez d'identifier quels articles de la Convention des droits de l'enfant ne sont pas respectés dans le cas qui nous intéresse.

Vous trouverez la Convention des droits de l'enfant (ou de l'adolescent), qui comprend 54 articles, sur le site: www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/index.html.

Concentrez-vous sur la première partie de la Convention: Art.1 - Art.41.

Solution

L'Art.4 est intéressant dans ce contexte, car la coopération internationale permet d'aider les enfants des pays « en voie de développement » (ici le Burkina Faso).

L'Art. 19 déclare « Les états parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalité physique ou mentale, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitement ou d'exploitation,... » et le Burkina Faso néglige ici clairement ses devoirs.

L'Art. 28 est central, car il prévoit le droit à l'éducation.

L'Art. 29 est lié à l'Art. 28, car il expose les finalités que doit avoir l'éducation de l'enfant.

L'Art. 31 est important pour le droit au repos et aux loisirs, absolument inexistant dans les mines.

L'Art. 32 est fondamental, car il traite de l'exploitation des mineurs, comme cela se passe dans les mines d'or du Burkina Faso. On peut lire en particulier: « ...et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. »

B. Visionnage du documentaire «Dirty gold war» du metteur en scène suisse Daniel Schweizer

Le documentaire dénonce les crimes liés à l'extraction de l'or dans les mines d'Amérique latine: violences, exploitation des personnes, déforestation, pollution, recyclage d'argent illicite et violation des droits de l'homme. Ces crimes sont perpétrés dans les pays pauvres en vue d'enrichir encore davantage, sans aucun égard pour l'humanité et pour l'environnement, les pays industrialisés, la Suisse en premier lieu, destination de 70 % de l'or extrait dans le monde en vue de son affinage. L'injustice majeure est que les propriétaires de ces précieuses ressources minières sont ceux qui vivent dans la misère. Heureusement, certains s'activent afin de montrer la réalité et changer ainsi la situation: une société civile informée et consciente du problème peut ainsi faire pression sur les autorités fédérales afin de combattre l'injustice et adopter des stratégies plus éthiques. Daniel Schweizer pense que notre pays devrait affronter le problème et exiger la traçabilité de ce métal précieux. Nous avons une responsabilité sociale envers ce que nous achetons et nous pouvons influencer le marché - et donc notre avenir.

Vous pouvez commander le DVD sur le site éducation21 (www.education21.ch/fr/ressources/films-pour-un-seul-monde)

Autres pistes didactiques intéressantes sur www.e-media.ch/documents/showFile.asp?ID=7244

C Initiative suisse « Multinationales responsables » lancée le 2 avril 2015

Quelles sont les exigences de l'initiative ?

L'initiative pour des multinationales responsables demande aux entreprises de protéger les droits de l'homme et l'environnement dans l'ensemble de leurs relations d'affaires. Ce devoir de diligence s'applique également à leurs activités à l'étranger.

Lancée par l'ONG « Déclaration de Berne » (DB), l'initiative demande que soit renforcée la lutte contre l'importation d'or « taché de sang ». Pour indiquer les nécessités, les textes accompagnant l'initiative citent l'exemple d'une grande raffinerie du Tessin qui importe de l'or du Togo, or qui est toutefois extrait au Burkina Faso, dont la main-d'œuvre est composée à 30-50 % d'enfants travaillant dans des conditions déplorables. Les enfants doivent descendre dans des boyaux jusqu'à 170 m de profondeur, sans casque, gants ni masque pour se protéger, et sont victimes d'accidents graves. Ils sont également exposés à des produits toxiques comme le mercure et le cyanure, utilisés pour l'extraction de l'or. Les poussières sont la cause de maladies respiratoires, et les poids qu'ils doivent porter entraînent des déformations osseuses et musculaires. Il ne s'agit que l'un des nombreux exemples d'abus dont sont coupables les multinationales suisses. La Suisse fait partie des dix pays dont les multinationales commettent le plus grand nombre d'abus dans le monde.

Par : www.ladb.ch/campagnes-et-actions/un-filon-en-or/

77 organisations de la société civile et de nombreuses personnalités soutiennent l'initiative pour des multinationales responsables. Cette initiative réclame des règles contraignantes afin que les entreprises respectent les droits de l'homme et l'environnement, également en ce qui concerne leurs activités à l'étranger. La concurrence économique en serait plus équitable. Pourquoi les innombrables entreprises suisses qui se comportent déjà de manière exemplaire devraient-elle être désavantagées sur les concurrents sans scrupule ?

Explications du texte de l'initiative :

http://konzern-initiative.ch/wp-content/uploads/2015/04/KVI_Factsheet_5_F_.pdf

L'ex-Conseiller d'Etat Dick Marty affirme dans un interview à « Area » (no 7, 8 mai 2015) que l'initiative serait tout à l'avantage de l'économie et protégerait l'image de la Suisse, car un petit nombre de multinationales suisses suffisent à mettre toute l'économie du pays en danger.

D. Produits durables vendus par Max Havelaar... depuis 2014, or équitable inclus.

Qui est Max Havelaar et quel est son objectif?

Max Havelaar est une fondation créée le 14 février 1992 et qui a commencé la même année à vendre les premiers paquets de café afin d'aider les petits producteurs des pays en voie de développement.

Durant les années 90, la gamme de produits vendue par la fondation est déjà étendue et les premières initiatives Fairtrade sont mises en œuvre et suivies d'un projet de coopération internationale. En 1997 est créé Fairtrade International. Au début du second millénaire, les profits augmentent et la Suisse devient le pays avec la plus haute consommation par habitant de produits Fairtrade dans le monde.

En 2014, Max Havelaar lance l'initiative d'or équitable. Cette dernière garantit un prix minimum, l'absence de tout recours au travail des mineurs, ainsi que le respect de la sécurité des travailleurs et de l'environnement. Au prix minimum garanti s'ajoute en outre une contribution de 2 000 US\$ par kilo en faveur de la communauté - écoles et centres de santé. L'or provient de la mine Sotrami de Santa Filomena au Pérou, et les bijoux sont vendus dans différentes boutiques et dans les grands magasins. Environ 600 kg d'or certifié de production durable sont actuellement produits chaque année. Max Havelaar espère pouvoir augmenter cette offre. Une banque suisse vend également des lingots d'or Fairtrade de 1 à 10 g.

Par : www.maxhavelaar.ch/fr/quest-ce-que-fairtrade/a-propos-de-max-havelaar/histoire.html

E. « Situation professionnelle » pour les apprenti-e-s employé-e-s de commerce

Situation professionnelle

Situation professionnelle: le directeur de votre entreprise voudrait convertir une partie des liquidités de l'entreprise en lingots d'or. Vous vous sentez éthiquement en devoir de l'informer des problématiques liées à l'extraction de ce métal précieux et de le convaincre d'acheter de l'or durable.

Tâche: Écrivez une lettre à votre directeur pour atteindre l'objectif susmentionné.



Liens pour approfondir le thème

Burkina Faso

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Burkina_Faso
- http://www.swissinfo.ch/fre/un-m%C3%A9tal-peu-reluisant_-le-burkina-faso-est-victime-de-la-mal%C3%A9diction-de-l-or-/41963140
- www.unicef.org/french/protection/burkinafaso_73787.html

Brochures sur le thème

- <https://voir-et-agir.ch/>
- <https://voir-et-agir.ch/publications/>

L'histoire de beaucoup d'enfants forcés de travailler dans les mines d'or:

- www.rts.ch/info/suisse/7070923-une-ong-suisse-denonce-une-filiere-de-l-or-africain-vers-zurich.html
- <https://www.hrw.org/fr/news/2013/08/28/tanzanie-des-enfants-sont-employes-dans-les-mines-dor-au-peril-de-leur-vie>
- www.la-croix.com/Actualite/Monde/Pour-les-enfants-des-mines-d-or-le-mince-espoir-d-une-autre-vie-2014-07-08-1176004

L'or équitable

- www.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/6610242-l-or-fair-trade-25-03-2015.html
- www.maxhavelaar.ch/fr/produits/categories-de-produits/lor-fairtrade.html
- www.swissinfo.ch/fre/initiative--better-gold-_au-p%C3%A9rou--un-projet-suisse-pour-de-l-or--propre-/37651050
- <http://befair.be/fr/content/lor-%C3%A9quitable%C2%A0-une-qu%C3%AAtedifficile-1>

Tous les liens ont été activés et vérifiés le 24.08.2016

21

Impressum

Auteurs : Maria Elena Hoballah et Marco Abbondio

Illustrations : Marco Abbondio

Ont participé : Marianne Gujer, Roger Welti, Pierre Gigon

Traduction : ITSA | Inter-Translations SA

Concept graphique : pooldesign.ch

Layout : Isabelle Steinhäuslin

Photos et dessins : p. 1 et 4 : ©Meinrad Schade, Sacrificio Quaresimale; p. 6 et 12 : ©MarcoAbbondio ; photos 1, 2, 12, 16, 17 : ©Tdh / Ollivier Girard ; photo 3 : ©ILO; photos 4, 5, 8, 9, 11, 15, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 : ©MarcoAbbondio; photos 6, 7, 14 : Maria Elena Hoballah-Fritzsche; photos 10, 13 : ©Meinrad Schade, Sacrificio Quaresimale; photo 19 : CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=312947>

Les photos ne doivent pas être utilisées à d'autres fins.

Copyright : éducation21, Berne 2016

éducation21

Avenue de Cour 1

1007 Lausanne

Tél. 021 343 00 21

info_fr@education21.ch

www.education21.ch

Mystery



L'or

Les produits toxiques respirés par les enfants et les adultes dans les mines d'or provoquent de graves **maladies pulmonaires et respiratoires**.

1|30

Mystery



L'or

Terre des Hommes tente d'envoyer les enfants des mines d'or à l'**école** et de leur faire apprendre un métier via un **apprentissage**.

2|30

Mystery



L'or

Selon le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail, **120 millions de mineurs** entre 5 et 14 ans sont contraints de travailler pour soutenir leur famille.

3|30

Mystery



L'or

Une vaste coalition d'ONG a lancé en avril 2015 une initiative populaire suisse pour des **multinationales responsables**.

4|30

Mystery



L'or

7 500 t d'or ont été importées en Suisse entre 2012 et 2014. 70 % du minerai extrait chaque année est raffiné en Suisse

5|30

Mystery



L'or

Beaucoup d'enfants qui travaillent dans les mines consomment des **amphétamines** pour résister, réduire l'anxiété et la sensation de faim.

6|30

Mystery

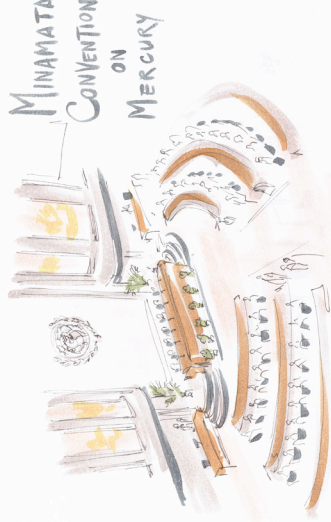


L'or

L'**intoxication chronique par le mercure** peut endommager le système rénal et reproductif, ainsi que frapper gravement les poumons et le système nerveux central.

7|30

Mystery

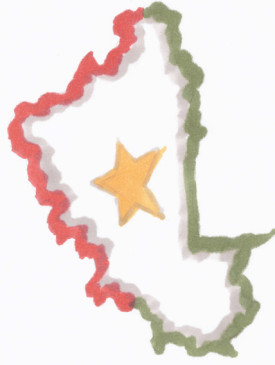


L'or

La Convention de Minamata a été signée au Japon par **140 pays** pour lutter contre la pollution par le mercure, de l'air, du sol et de l'eau.

8|30

Mystery



L'or

Le **Burkina Faso** est l'un des pays les plus pauvres du monde (PNB pro capita 1 380 CHF, en CH, 84 200 CHF). Le taux d'alphabétisation est faible, environ 40 %.

9|30

Mystery



L'or

700 000 enfants de 5 à 18 ans travaillent dans les mines d'or du Burkina Faso.

10|30

Mystery



L'or

La Suisse figure parmi les 10 pays dans lesquels les multinationales commettent le **plus grand nombre d'abus** dans le monde

11|30

Mystery



L'or

Les enfants risquent leur vie dans les mines d'or dans lesquelles ils descendent par des boyaux peu sûrs et mal ventilés.

12|30

13|30

L'or

« Chaque fois que je dois m'introduire dans le puits sombre de la mine, la peur m'empêche de respirer. »
Joseph, 13 ans



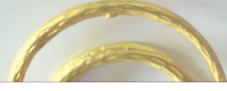
Mystery

Au

14|30

L'or

L'or est un **métal** tendre, lourd, ductile, malléable, de couleur jaune et très résistant. Il est précieux.



15|30

L'or

Depuis 2014, certains bijoux sont fabriqués en **or équitable** certifié Fairtrade Max Havelaar.



Mystery



16|30

L'or

La formation de l'**amalgame d'or** et de **mercure** permet d'extraire le métal du minerai qui le contient.

17|30

L'or

Les mines d'or sont faciles à creuser et simples à exploiter, elles offrent donc aux personnes qui vivent **sous le seuil de la pauvreté un espoir pour l'avenir.**



Mystery



18|30

L'or

L'eau utilisée pour le processus d'extraction de l'or est contaminée par le mercure et généralement directement évacuée dans les cours d'eau.

Mystery

L'or

19|30



Avec les **1 040 t d'or détenues par la Banque nationale suisse**, les Suisses disposent de la plus grande réserve d'or par habitant au monde.

Mystery

L'or

20|30



La production mondiale d'or est en hausse.

Mystery

L'or

21|30

En 2014, le peuple suisse a rejeté l'initiative « **Sauvez l'or de la Suisse** » qui voulait contraindre la Banque nationale suisse à détenir au moins 20 % de ses réserves en or.

Mystery

L'or

22|30



Les 10 premiers pays producteurs d'or en 2014.

Mystery

L'or

23|30



5 des 9 plus grands sites d'affinage de l'or se trouvent en Suisse.

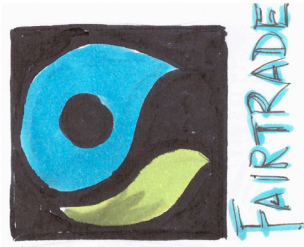
Mystery

L'or

24|30



En Suisse, 116 t d'or ont été vendues au détail en 2011.



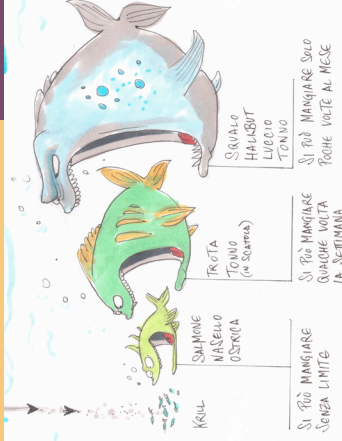
Commerce équitable

- 1 Rétribution majeure pour un développement équitable
- 2 Producteurs unis qui décident de leur avenir
- 3 Respect de l'environnement



Au Burkina Faso, 46,4 % de la population vit **au-dessous du seuil de pauvreté.**

La **maladie de Minamata** est un syndrome neurologique causé par une intoxication aiguë par le mercure. Dans les cas extrêmes, elle se caractérise par des désordres mentaux, la paralysie, le coma et la mort en quelques semaines à compter des premiers symptômes. Une forme congénitale de la maladie peut être contractée par le fœtus durant la grossesse.



Le **méthylmercure**, qui provoque la maladie de Minamata, est transmis le long de la chaîne alimentaire entre deux organismes.

DIRTY GOLD WAR

Le metteur en scène suisse Daniel Schweizer dénonce dans son film « Dirty Gold War » **l'injustice liée à l'extraction et à la commercialisation de l'or** dans le monde.



Grâce à un **développement durable**, nous pouvons réduire la disparité entre le niveau de vie des pays industrialisés et celui des pays en voie de développement.